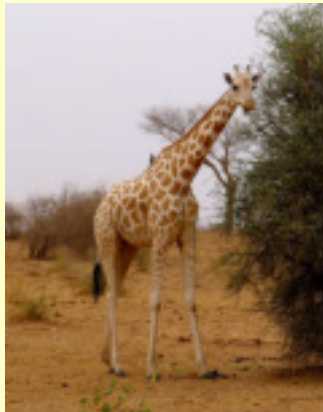


PROGRAMME D'APPUI AUX PARCS DE L'ENTENTE Conservation de la Biodiversité du complexe WAPO

-
Bénin - Burkina Faso - Niger

STRATEGIE DE CONSERVATION DE LA GIRAFE d'AFRIQUE DE l'OUEST



Document Final (février 2016)

Nom de l'expert : David MALLON

Autorisation de réalisation de la mission : Courrier UEMOA/DSAAME du 27/05/15

Programme N° EuropAid/130465/D/SER/Multi

Financement Union Européenne

Convention de Financement N° REG/FED/22385 du 04 octobre 2011

Consortium attributaire du marché d'assistance technique : BRLI – DFS

Contrat de service N° FED/2011/276-363 du 08 novembre 2011



STRATEGIE DE CONSERVATION DE LA GIRAFE D'AFRIQUE DE L'OUEST

1. INTRODUCTION	1
2. L'ATELIER	2
2.1 Présentations	2
2.2 L'étude de faisabilité d'une translocation pour la création d'une autre population de girafes	3
3. STRATEGIE DE CONSERVATION	4
3.1 L'analyse des menaces	4
3.2 La stratégie de conservation	6
3.2.1 La Vision	6
3.2.2 Le But	6
3.2.3 Les Objectifs et les Actions	6
ANNEXES	11
Annexe 1. Stratégie de conservation de la girafe de l'Afrique de l'Ouest	12
Références	16

1. INTRODUCTION

Au début du XX^e siècle, la girafe d'Afrique de l'Ouest (*Giraffa camelopardalis peralta*) était répandue du nord du Sénégal au nord-ouest du Nigeria. Dans les années 1930, l'aire de distribution était déjà réduite (Figure 1). Et dans les années 1990, il ne subsistait plus qu'une seule population au Niger. Cette population est confinée dans la zone de Kouré et Dallol Bosso Nord à 60 km à l'est de Niamey. Plus récemment, et en réponse aux contraintes alimentaires, des groupes de girafes ont commencé à migrer pendant la saison des pluies vers d'autres zones, par exemple plus au nord vers Fandou et Ouallam (Ciofalo *et al.*, 2000 ; AWF 2013 ; Giraffe Conservation Foundation 2015).

Les effectifs des girafes ont augmenté de façon rapide, de 49 en 1996, à 250 en 2011, et 477 en 2014. Malgré la croissance de la population depuis que le gouvernement du Niger et des ONG ont assuré une protection active, des préoccupations écologiques demeurent, notamment : la dégradation de l'habitat sous la pression anthropique (défrichements et coupe de bois), la variabilité climatique et les impacts négatifs du changement climatique (Ciofalo *et al.*, 2000 ; AWF 2013 ; Giraffe Conservation Foundation 2015).

En 40 ans, la savane a été remplacée par la brousse tigrée pour 25,5 % de sa superficie et par les zones de cultures pour 74,5 % (AWF, 2013) Plusieurs unités géographiques qui constituent les habitats des girafes sont passées ces dernières décennies du stade « dégradé » au stade « très dégradé » ou de « sol nu ». L'administration nigérienne confirme une perte d'habitat évaluée à 50-80 % au cours des deux dernières décennies (AWF 2013). Plusieurs projets ont été mis en œuvre pour arrêter les tendances de dégradation de l'habitat des girafes, mais les résultats restent insuffisants.

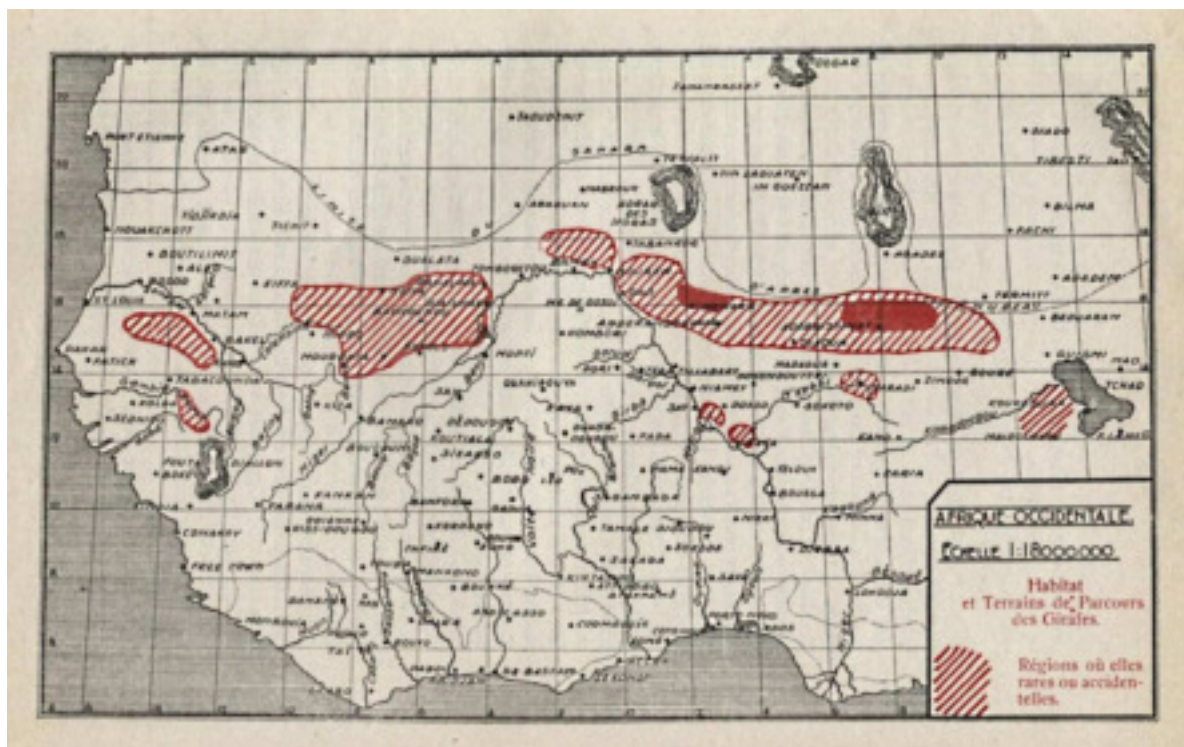


Figure 1. Répartition de la girafe d'Afrique de l'Ouest dans les années 1930 (Bigourdan et Prunier, 1937)

En outre, une seule population de girafes, confinée dans une zone limitée et en dehors d'aires protégées, reste vulnérable à un événement catastrophique de type sanitaire ou climatique ou autre. La possibilité de transférer quelques girafes à un autre site a donc été étudiée et proposée pour établir une « population d'assurance » ou « population de sécurité ».



Statut UICN de la Liste Rouge : la sous-espèce de girafe *Giraffa camelopardalis peralta* a été classée dans la catégorie « En Danger » de la Liste Rouge de l'UICN (www.iucnredlist.org).

Un atelier PHVA (évaluation de la viabilité de la population et de l'habitat) des girafes du Niger a été réalisé du 29 septembre au 3 octobre 2008, à Niamey, en collaboration avec l'administration forestière (Programme Régional Parc W / ECOPAS, 2008). Une stratégie et un plan d'action ont ensuite été élaborés par les autorités nigériennes et leurs partenaires en 2011 (AWF, 2013). Le Niger a enfin décidé en 2014 d'organiser un atelier de stratégie de conservation de la girafe suivant les normes de l'UICN, utilisant les standards internationaux qui sont présentés dans le manuel édité par l'UICN pour la planification de la conservation des espèces. Cet atelier a eu lieu avec l'appui du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE).

2. L'ATELIER

L'Atelier Technique Régional sur l'Elaboration de la Stratégie de Conservation de la Girafe d'Afrique de l'Ouest a eu lieu du 11 au 14 mai 2015 à Niamey dans la salle de réunion du Palais des Congrès. L'atelier a été organisé par le Ministère de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable à travers la Direction Générale des Eaux et Forêts en collaboration avec le Bureau de Coordination Générale (BCG) du PAPE. La stratégie de conservation et la structure de l'atelier ont suivi le processus développé par l'UICN. Les séances de planification pendant l'atelier ont été facilitées par Monsieur David MALLON, représentant du Sous-comité de la Planification de la Conservation des Espèces de l'UICN (SCPSC : IUCN SSC Species Conservation Planning Sub-Committee), recruté en tant qu'expert en mission court terme par le BCG/PAPE.

L'Atelier a regroupé les principaux acteurs intéressés par la gestion de la girafe à savoir le Bureau de Coordination Générale du PAPE, le Bureau de Coordination Technique du PAPE, les représentants des administrations de tutelle du Bénin et du Niger, l'honorable chef de canton de Harikanassou, les maires des communes de : Kouré, Harikanassou, Dantchandou, Dingadji et Fandou, les Directeurs Départementaux de l'Environnement, les représentants des ONG et Associations de la zone (ASGN, ATPF, AVEN), les enseignants chercheurs de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, les représentants des projets de conservation, le Co-Président du Groupe de Spécialistes de la Girafe & de l'Okapi de la Commission de Sauvegarde des Espèces de l'UICN (GOSG : IUCN SSC Giraffe & Okapi Specialist Group), et le Co-Président du Groupe de Spécialistes des Antilopes de la Commission de Sauvegarde des Espèces de l'UICN recruté en tant qu'expert en mission court terme par le BCG/PAPE (Voir Communiqué Final et rapport de l'atelier disponibles en séparé pour plus de détails).

2.1 PRÉSENTATIONS

Différentes présentations ont été faites afin d'informer l'assistance de la dernière situation connue. Il s'agit de :

- ▶ Statut de conservation de la sous espèces girafe d'Afrique de l'ouest par Mr Hamissou HALILOU Chef de Division Aires Protégées/DFC/AP ;
- ▶ Analyse de la mobilité des girafes dans la réserve de Biosphère et ses zones connexes par Dr Oumani AMADOU Abdoulaye, Université de Maradi ;
- ▶ Cohabitation homme-girafes par Dr Boubé MAROU, Université de Maradi ;
- ▶ Résultats de suivi écologique des girafes par Mr Ibrahim MADOUGOU, Chef de Division Faune, Apiculture et Zones Humides, Responsable de la zone girafes auprès de la DFC/AP ;
- ▶ Actions de l'Association pour la Sauvegarde des Girafes du Niger par Mr Omer DOVI, Coordonnateur, ASGN ;
- ▶ Actions de l'Association pour la valorisation de l'Ecotourisme au Niger par Mr Adamou DJOGO, SG/AVEN ;
- ▶ Compte rendu PHVA 2008 par Dr Philippe Chardonnet, Fondation IGF ;



- ▶ Résultats de l'Etude de faisabilité sur la translocation de girafes par Dr Philippe Chardonnet, Fondation IGF.

2.2 L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE TRANSLOCATION POUR LA CRÉATION D'UNE AUTRE POPULATION DE GIRAFES

L'étude a été conduite selon les lignes directrices de l'UICN pour la réintroduction des espèces (IUCN/SSC, 2013) et se composait de trois parties : justification, faisabilité, et mise en œuvre.

Les sites d'accueil potentiels pour l'établissement d'autres populations de la girafe au Niger ont été étudiés par :

- ▶ une enquête participative auprès d'acteurs locaux qui ont eux-mêmes identifié 12 sites d'accueil potentiels ;
- ▶ un Système d'Information Géographique (SIG) qui a évalué chacun des 12 sites identifiés par les acteurs locaux, en utilisant des couches géographiques des différentes variables environnementales suivantes :
 - routes (sites à + de 6 km des routes) ;
 - occupation des sols (basée sur la classification LCCS développée par la FAO) ;
 - couvert arboré (à partir d'images des satellites) ;
 - densité humaine (habitants / km²) ;
 - hydrographie (sources potentielles d'eau de surface) ;
 - aires protégées ;
 - NDVI (productivité végétale) ;
 - pluviométrie, et le front de désertification qui avance du Nord au Sud.

Les valeurs de ces variables ont été calculées pour les différentes sites et comparées aux valeurs de référence que sont les valeurs des mêmes variables calculées dans la Zone Girafe (voir le rapport de l'étude de faisabilité pour plus d'informations et de précisions sur la méthodologie ; Chardonnet 2015).

Les 12 sites potentiels ont été priorisés selon le nombre de variables de chaque site dont les valeurs correspondent aux valeurs de référence de la Zone Girafe. Les 3 sites qui remplissent le plus de critères sont, dans l'ordre, le Parc National du W (PNW), la Réserve Totale de Faune de Gadabedji et la Réserve Proposée du Tadress. Au final, seul le site du PNW remplit tous les critères. De ce fait, le seul site retenu par le SIG est le triangle « Niger-Tapoa-Mékrou », c'est-à-dire le triangle entre le fleuve Niger à l'Est, la rivière Tapoa au Nord et la rivière Mékrou au Sud, dans la zone septentrionale du PNW.

Une translocation de 15 girafes est proposée, ce qui représente environ 3% de la population actuelle, avec la composition suivante : 5 mâles et 10 femelles dont 11 subadultes de 1 à 2 ans, et 4 adultes, originaires de familles différentes. Le groupe serait relâché dans le site sélectionné après une période de quarantaine dans un enclos de prëlâcher. Il ferait l'objet d'un suivi constant pendant l'année qui suit, puis d'un suivi régulier par la suite.

Les principales préoccupations et les points de débat concernant l'étude de faisabilité étaient :

- ▶ la possibilité qu'une fois dans le PNW, les girafes passent la frontière du Niger pour aller au Benin ou au Burkina Faso ;
- ▶ le risque de braconnage dans le PNW ;
- ▶ le risque de prédation par le lion dans le PNW ;
- ▶ le risque de désapprobation par les communautés locales de la Zone Girafe ;
- ▶ le risque d'insuffisance du budget alloué à l'opération de translocation ;
- ▶ certaines personnes s'interrogeaient sur la pertinence de relâcher les girafes au W



- le risque des contaminations de la girafe par d'autres animaux (sauvage ou domestique) avec lesquels elle peut être en contact dans la zone.

3. STRATÉGIE DE CONSERVATION

Le processus de planification stratégique de l'UICN (IUCN/SSC, 2008a, 2008b) comporte trois éléments essentiels : la revue du statut de conservation ou état des lieux, l'analyse des menaces, et l'élaboration de la stratégie.

Des connaissances approfondies du statut et de la biologie de l'espèce sont une condition primordiale pour le développement de la stratégie de conservation. Un très bref résumé est présenté dans l'introduction (pour plus de détails voir les présentations et voir aussi : AWF, 2013 ; Ciofalo *et al.*, 2000 ; Giraffe Conservation Foundation, 2015 ; Programme Régional Parc W / ECOPAS, 2008).

3.1 L'ANALYSE DES MENACES

Une évaluation des menaces principales mettant en danger la girafe d'Afrique de l'Ouest et son habitat est essentielle pour définir les mesures nécessaires de réduction des menaces, et donc pour améliorer le statut de conservation. Une séance de l'atelier a été consacrée à l'analyse de toutes les menaces.

Les menaces avaient d'abord été identifiées comme une partie de la revue du statut de conservation. Pendant l'atelier, les menaces directes, indirectes, les contraintes, les manques de connaissances et de ressources, et d'autres facteurs gênants, ont été identifiés par les participants, travaillant d'abord en petits groupes, puis discutant en séance plénière. Une liste de toutes les menaces a été établie, puis une évaluation plus précise a été réalisée après un exercice de priorisation, en évaluant chaque menace selon les trois niveaux de menace définis : haut-moyen-bas (Tableau 1).

Tableau 1. Analyse des menaces

		T	Haut (Poids = 3)	Moyen (Poids = 2)	Bas (Poids = 1)	Observations
Menaces directes	Braconnage	5		1	3	besoin alim + argent + représailles
	Représailles de la population (avec conflits)	1			1	
	Maladies	5		1	3	
	Maladies transmises par le bétail	3		1	2	
	Maladies naturelles	1			1	
	Accidents	3		1	2	
	Accidents de circulation	5	1	1		
	Accidents de parcours (embourbement etc.)	4		2		
	Fosses autour des jardins	2		1		
Menaces indirectes	Coupe de bois (déboisement)	12	4			Énergie + terres culture + revenu
	Marchés ruraux de bois	3	1			
	Changement & variabilité climatique	12	2	3		Tarissement des mares + baisse des pluies
	Changement & variabilité climatique	1			1	baisse des nappes + dégradation de la végétation + baisse de la

	T	Haut (Poids = 3)	Moyen (Poids = 2)	Bas (Poids = 1)	Observations	
					fertilité des sols	
Avancée du front agricole	15	5			défrichage pour mise en culture	
Avancée du front agricole	2		1		dégradation des terres de culture	
Augmentation du bétail	10	2	2			
Surpâturage par le bétail	4		2			
Pratiques pastorales (émondage etc.)	6	2			élagage, émondage, étêtage	
Explosion démographique (humaine)	3	1				
Surpopulation des girafes à l'avenir	2		1			
Zoonoses	1			1		
Contraintes	Insuffisance de données	10	1	3	1	
	Manque moyens matériels + financiers + humains	11	3	1		
	Une seule population	9	3			
	Insécurité	8	1	2	1	instabilité politique, guerres
	Conflits homme-girafes (avec représailles)	6		2	2	
	Manque d'aire protégée	3	1			
	Risque génétique (consanguinité)	7		3	1	
	Changement équipes dans l'administration	3	1			
	Insuffisance de matériel pour les dénombrements	2		1		Wild ID
	Insuffisance d'équipe pluridisciplinaire	3	1			
	Insuffisance de connaissances sur le milieu	2		1		
	Insuffisance des actions de restauration du milieu	2		1		
	Insuffisances des textes & de leur application	2		1		Défaillances dans l'application des textes
	Insuffisance de maîtrise des techniques de gestion	2		1		
	Insuffisance du développement de l'écotourisme	2		1		
	Insuffisance de sensibilisation					
Insuffisance des bénéfices pour communautés locales et de leur redistribution						

NB : T = total calculé par le nombre de fois que la menace était annoncée par les différents groupes multiplié avec le poids respectif de la menace

3.2 LA STRATÉGIE DE CONSERVATION

Le programme stratégique de l'UICN en lui-même consiste en une structure logique et hiérarchique, commençant par une Vision à longue durée, passant par un But et des Objectifs plus concrets, pour aboutir aux Actions à court-terme.

3.2.1 La Vision

La Vision est idéalisée, et à long-terme. En suivant les exemples de stratégie pour d'autres espèces, les premières propositions de Vision pour la conservation de la girafe ont été établies par 5 groupes différents de participants. Ces différentes propositions ont ensuite été présentées et débattues par l'ensemble des participants. Les éléments communs ont été retenus et la version finale approuvée est la suivante :

« Des populations viables de la girafe peralta, endémique d'Afrique de l'Ouest, vivent dans tous les écosystèmes favorables au Niger et ailleurs, coexistent harmonieusement avec les communautés locales, et sont mises en valeur au profit des générations actuelles et futures. »

3.2.2 Le But

Le But représente une étape plus concrète à moyen terme qui soutient et contribue à la Vision. La définition du But a été développée de la même manière que pour la Vision, d'abord par 5 groupes différents de participants, puis par tous les participants en session plénière. La version finale est la suivante :

« Assurer la viabilité de la girafe d'Afrique de l'Ouest par l'amélioration de sa conservation dans la Zone Girafe avec les acteurs locaux et par la création de métapopulations. »

3.2.3 Les Objectifs et les Actions

Les Objectifs sont l'ensemble des mesures nécessaires pour atteindre le But. Et les Actions sont les mesures individuelles à court terme qui sont nécessaires pour atteindre chaque Objectif. Les Objectifs ont été développés comme une réponse aux principales menaces portant sur la girafe d'Afrique de l'Ouest, qui avaient été identifiées dans l'analyse de ces dernières. Les différents groupes de travail ont déterminé les Objectifs indispensables et les propositions de tous les groupes ont été présentées, discutées et finalement perfectionnées par tous les participants collectivement. En tout, 14 Objectifs ont été élaborés. Les différents groupes de travail ont ensuite développé une liste d'Actions nécessaires à mener pour chaque Objectif.

Les Objectifs et les Actions sont présentés ci-dessous.

La stratégie de conservation dans sa totalité est présentée sous forme de cadre logique en Annexe 1.

OBJECTIFS & ACTIONS

INSUFFISANCE DE DONNEES

Objectif 1. : Combler le déficit d'information sur l'habitat et sur la capacité d'accueil des girafes

Actions :

- 1.1. Compilation des données disponibles
- 1.2. Analyses des manquements (*gap analysis*)
- 1.3. Réaliser les recherches d'information complémentaires sur l'habitat (diachronologie de l'état etc.)
- 1.4. Recherches sur la capacité de charge

Objectif 2. : Mieux comprendre la distribution spatiale de la girafe :

Actions :

- 2.1. Finalisation des études en cours de localisation de la girafe, y compris sur la mobilité
- 2.2. Meilleure compréhension des nouvelles aires d'expansion

Objectif 3. : Effectuer un suivi écologique régulier

Actions :

- 3.1. Suivi du climat : accès aux données de changement climatique et données météorologiques locales
- 3.2. Suivi de la végétation tous les 5 ans (réduction et fragmentation de l'habitat, dégradation de l'habitat, densité des ligneux appréciés, qualité de l'alimentation, etc.)
- 3.3. Suivi des girafes : dénombrement annuel (comptage, dynamique de population : sex-ratio, classe d'âges, mortalité) ; création de bases de données (photographique, distribution spatiale) ; suivi de l'introduction et de la génétique de la population « transférée »
- 3.4. Suivi des activités humaines : suivi des données des recensements humaines, des données d'élevage, d'utilisation des terres, des activités illégales, etc.

Objectif 4. : Mieux diffuser les connaissances scientifiques

Actions :

- 4.1. Archive des études
- 4.2. Edition de publications scientifiques et de vulgarisation
- 4.3. Effort de diffusion de l'information scientifique aux niveaux local, national et international

MORTALITE DIRECTE

Objectif 5. : Réduire le taux de mortalité directe

Actions :

- 5.1. Augmenter les panneaux de signalisation (présence de girafes, limitation de vitesse)
- 5.2. Application de la réglementation du code de la route et de la législation forestière
- 5.3. Sensibilisation des usagers de la route à travers les supports appropriés (medias, brochures, affiches, etc.)
- 5.4. Mise en place des portiques d'entrée et de sortie dans la Zone girafe
- 5.5. Intensification des séances de sensibilisation contre certaines pratiques comme la création de fosses autour des zones agricoles et le sous-creusement pour la fabrication de briques, etc.
- 5.6. Initiation des activités de suivi et d'interventions sanitaires éventuelles (blessures, infections, mise bas)
- 5.7. Promotion et développement de l'écotourisme dans le but de réduire les représailles des populations locales contre les girafes
- 5.8. Intensification des interventions de développement local en tenant compte des activités alternatives y compris l'espace vitale de parcours des girafes

ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DES GIRAFES

Objectif 6. : Atténuer les effets de la concentration des girafes

Actions :

- 6.1. Analyse d'impacts des populations des girafes sur l'habitat
- 6.2. Suivi génétique pour une meilleure connaissance d'une éventuelle consanguinité
- 6.3. Etude de la mise en œuvre de la création d'une métapopulation

INSUFFISANCE DES RESSOURCES

Objectif 7 : Renforcer les capacités des services en moyens humains, matériels et financiers

Actions :

- 7.1. Statut donné à la Zone Girafe
- 7.2. Elaboration du plan d'aménagement et de gestion (PAG) de la Zone Girafe
- 7.3. Elaboration d'un projet de mise en œuvre du PAG
- 7.4. Recherche des financements

LOIS ET REGLEMENTATIONS

Objectif 8 : Améliorer la réglementation en vigueur et l'application des textes

Actions :

- 8.1. Révision des lois et règlements en vigueur en matière des Eaux et Forêts
- 8.2. Popularisation des nouvelles lois et les règlements
- 8.3. Validation par un atelier national des nouvelles lois et règlements
- 8.4. Transmission des nouvelles lois et règlements pour adoption
- 8.5. Vulgarisation des nouvelles lois et règlements dans toutes les langues du Niger et en Français
- 8.6. Renforcement des capacités des acteurs chargés de l'application des lois et règlements

DEBOISEMENT/FRONT AGRICOLE

Objectif 9 : Préserver l'habitat de la girafe

Actions :

- 9.1. Mise en place et renforcement des brigades villageoises de surveillance avec des moyens financiers, matériels et humains
- 9.2. Action de récupération et de restauration des terres dégradées
- 9.3. Information et sensibilisation sur l'inconvénient des marchés parallèles de bois
- 9.4. Réactualisation des plans d'aménagement et de gestion des marchés ruraux de bois
- 9.5. Reconversion des bucherons en leur octroyant des micro-crédits
- 9.6. Accompagnement des agriculteurs dans la promotion de l'agriculture intensive
- 9.7. Promotion de la Régénération Naturelle Assistée (RNA)

BETAIL/SURPATURAGE

(Menace 7.1 : Maladies ; Menace 7.2. & 7.3 : Augmentation du bétail et surpâturage)

Objectif 10 : Améliorer la situation sanitaire du bétail & mieux connaître le statut sanitaire de la girafe

Actions

- 10.1. Enquête épidémiologique sur bétail & girafes
- 10.2. Intensification de la prophylaxie du bétail dans la Zone Girafe et en périphérie
- 10.3. Carnet de vaccination obligatoire pour le bétail dans la Zone Girafe
- 10.4. Création d'une métapopulation de girafes (1 petite population séparée du bétail)
- 10.5. En collaboration avec les Services Vétérinaires, formation en épidémiologie-surveillance d'une « Unité-Girafe »

Objectif 11 : Réglementer l'accès des éleveurs à la Zone Girafe

Actions :

- 11.1. Instauration de règles d'accès aux pâturages de la Zone Girafe, en collaboration avec les acteurs
- 11.2. Création d'une « Unité Girafe » pour contrôler l'accès au pâturage

Menace 7.3. : Mauvaises pratiques pastorales (émondage, élagage, étêtage, etc.)



Objectif 12 : Contrôler et faire appliquer les textes

Actions :

- 12.1. Renforcement du contrôle de l'application des textes
- 12.2. Création d'une « Unité Girafe » pour contrôler les pratiques

NB : L'« Unité Girafe » est mise en place pour contrôler :

- l'accès au pâturage,
- les carnets de vaccinations,
- les pratiques d'élevage,
- l'état sanitaire des girafes et du bétail,
- tous les évènements affectant les girafes (accidents, conflits, braconnage etc.).

SECHERESSE/CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif 13 : Atténuer les effets des changements climatiques sur l'habitat de la girafe

Actions :

- 13.1. Réalisation d'opérations de reboisement sur les aires de distribution de girafe avec des espèces appréciées
- 13.2. Etude ethnobotanique des espèces appréciées par les girafes
- 13.3. Réaliser d'opérations de CES /DRS sur les plateaux dénudés
- 13.4. Identification au niveau national des sites propices à la conservation de métapopulations des girafes
- 13.5. Organisation d'activités de lutte contre la prolifération des déchets plastiques
- 13.6. Création des AGR à travers l'emploi vert
- 13.7. Information/sensibilisation des communautés locales dans le cadre de l'éducation environnementale
- 13.8. Appui aux communautés locales dans le cadre de la substitution du bois énergie

ATTENUER L'IMPACT DU CHEMIN DE FER SUR LA CONSERVATION DE LA GIRAFE

Objectif 14 : Atténuer l'impact environnemental du chemin de fer, en particulier sur la conservation de la girafe

Actions :

- 14.1. Vigilance pour que l'étude d'impact environnemental du chemin de fer prenne bien en compte la conservation de la girafe
- 14.2. Vigilance pour la mise en œuvre effective des recommandations de l'étude d'impact environnemental du chemin de fer avec un accent particulier sur conservation de la girafe

ANNEXES

Annexe 1. Stratégie de conservation de la girafe de l'Afrique de l'Ouest

VISION			
Des populations viables de la girafe <i>peralta</i> , endémique d'Afrique de l'Ouest, vivent dans tous les écosystèmes favorables au Niger et ailleurs, coexistent harmonieusement avec les communautés locales et sont mises en valeur au profit des générations actuelles et futures.			
BUT			
Assurer la viabilité de la girafe d'Afrique de l'Ouest par l'amélioration de sa conservation dans la Zone Girafe avec les acteurs locaux et par la création de métapopulations.			
OBJECTIFS	ACTIONS	Responsable	Temps
OBJECTIF 1. Comblent le déficit d'information sur l'habitat et sur la capacité d'accueil des girafes	1.1. Compilation des données disponibles		
	1.2. Analyses des manquements (<i>gap analysis</i>)		
	1.3. Réaliser les recherches d'information complémentaires sur l'habitat (diachronologie de l'état etc.)		
	1.4. Recherches sur la capacité de charge		
OBJECTIF 2. Mieux comprendre la distribution spatiale de la girafe	2.1. Finalisation des études en cours de localisation de la girafe, y compris sur la mobilité		
	2.2. Meilleure compréhension des nouvelles aires d'expansion		
OBJECTIF 3. Effectuer un suivi écologique régulier	3.1. Suivi du climat : accès aux données de changement climatique et données météorologiques locales		
	3.2. Suivi de la végétation tous les 5 ans (réduction et fragmentation de l'habitat, dégradation de l'habitat, densité des ligneux appréciés, qualité de l'alimentation, etc.)		
	3.3. Suivi des girafes : dénombrement annuel (comptage, dynamique de population : sex-ratio, classe d'âges, mortalité) ; création de bases de données (photographique, distribution spatiale) ; suivi de l'introduction et de la génétique de la population « transférée »		
	3.4. Suivi des activités humaines : suivi des données des recensements humaines, des données d'élevage, d'utilisation des terres, des activités illégales, etc.		
OBJECTIF 4. Mieux diffuser les connaissances scientifiques	4.1. Archive des études		
	4.2. Edition de publications scientifiques et de vulgarisation		
	4.3. Effort de diffusion de l'information scientifique aux niveaux local, national et international		

OBJECTIFS	ACTIONS	Responsable	Temps
OBJECTIF 5. Réduire le taux de mortalité directe	5.1. Mise en place de panneaux de signalisation (présence de girafes, limitation de vitesse)		
	5.2. Application de la réglementation du code de la route et de la législation forestière		
	5.3. Sensibilisation des usagers de la route à travers les supports appropriés (medias, brochures, affiches, etc.)		
	5.4. Mise en place des portiques d'entrée et de sortie dans la Zone girafe		
	5.5. Intensification des séances de sensibilisation contre certaines pratiques comme la création de fosses autour des zones agricoles et le sous-croisement pour la fabrication de briques, etc.		
	5.6. Initiation des activités de suivi et d'interventions sanitaires éventuelles (blessures, infections, mise bas)		
	5.7. Promotion et développement de l'écotourisme dans le but de réduire les représailles des populations locales contre les girafes		
	5.8. Intensification des interventions de développement local en tenant compte des activités alternatives y compris l'espace vitale de parcours des girafes		
OBJECTIF 6. Atténuer les effets de la concentration des girafes	6.1. Analyse d'impacts des populations des girafes sur l'habitat		
	6.2. Suivi génétique pour une meilleure connaissance d'une éventuelle consanguinité		
	6.3. Etude de la mise en œuvre de la création d'une métapopulation		
OBJECTIF 7. Renforcer les capacités des services en moyens humains, matériels et financiers	7.1. Statut donné à la Zone Girafe		
	7.2. Elaboration du plan d'aménagement et de gestion (PAG) de la Zone Girafe		
	7.3. Elaboration d'un projet de mise en œuvre du PAG		
	7.4. Recherche des financements		
OBJECTIF 8. Améliorer la réglementation en vigueur et l'application des textes	8.1. Révision des lois et règlements en vigueur en matière des Eaux et Forêts		
	8.2. Popularisation des nouvelles lois et les règlements		
	8.3. Validation par un atelier national des nouvelles lois et règlements		
	8.4. Transmission des nouvelles lois et règlements pour adoption		
	8.5. Vulgarisation des nouvelles lois et règlements dans toutes les langues du Niger et en Français		
	8.6. Renforcement des capacités des acteurs chargés de l'application des lois et règlements		

OBJECTIFS	ACTIONS	Responsable	Temps
OBJECTIF 9. Préserver l'habitat de la girafe	9.1. Mise en place et renforcement des brigades villageoises de surveillance avec des moyens financiers, matériels et humains		
	9.2. Action de récupération et de restauration des terres dégradées		
	9.3. Information et sensibilisation sur l'inconvénient des marchés parallèles de bois		
	9.4. Réactualisation des plans d'aménagement et de gestion des marchés ruraux de bois		
	9.5. Reconversion des bucherons en leur octroyant des micro-crédits		
	9.6. Accompagnement des agriculteurs dans la promotion de l'agriculture intensive		
	9.7. Promotion de la Régénération Naturelle Assistée (RNA)		
OBJECTIF 10. Améliorer la situation sanitaire du bétail & mieux connaître le statut sanitaire de la girafe	10.1. Enquête épidémiologique sur bétail & girafes		
	10.2. Intensification de la prophylaxie du bétail dans la Zone Girafe et en périphérie		
	10.3. Carnet de vaccination obligatoire pour le bétail dans la Zone Girafe		
	10.4. Création d'une métapopulation de girafes (1 petite population séparée du bétail)		
	10.5. En collaboration avec les Services Vét., formation en épidémiologie-surveillance d'une « Unité-Girafe »		
OBJECTIF 11. Réglementer l'accès des éleveurs à la Zone Girafe	11.1. Instauration de règles d'accès aux pâturages de la Zone Girafe, en collaboration avec les acteurs		
	11.2. Création d'une « Unité Girafe » pour contrôler l'accès au pâturage		
OBJECTIF 12. Contrôler et faire appliquer les textes	12.1. Renforcement du contrôle de l'application des textes		
	12.2. Création d'une « Unité Girafe » pour contrôler les pratiques		
OBJECTIF 13. Atténuer les effets des changements climatiques sur l'habitat de la girafe	13.1. Réalisation d'opérations de reboisement sur les aires de distribution de girafe avec des espèces appréciées		
	13.2. Etude ethnobotanique des espèces appréciées par les girafes		
	13.3. Réaliser d'opérations de CES /DRS sur les plateaux dénudés		
	13.4. Identification au niveau national des sites propices à la conservation de métapopulations des girafes		
	13.5. Organisation d'activités de lutte contre la prolifération des déchets plastiques		

OBJECTIFS	ACTIONS	Responsable	Temps
	13.6. Création des AGR à travers l'emploi vert		
	13.7. Information/sensibilisation des communautés locales dans le cadre de l'éducation environnementale		
	13.8. Appui aux communautés locales dans le cadre de la substitution du bois énergie		
OBJECTIF 14. Atténuer l'impact environnemental du chemin de fer, en particulier sur la conservation de la girafe	14.1. Vigilance pour que l'étude d'impact environnemental du chemin de fer prenne bien en compte la conservation de la girafe		
	14.2. Vigilance pour la mise en œuvre effective des recommandations de l'étude d'impact environnemental du chemin de fer avec un accent particulier sur conservation de la girafe		

NB : Les moyens financiers sont à ajouter pendant l'élaboration du plan d'action

Références

- AWF. 2013. Stratégie nationale et plan d'actions pour la conservation durable des girafes du Niger. Rapport Provisoire, Octobre 2013. Niamey, African Wildlife Foundation, PNUD, Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées.
- BIGOURDAN, J., PRUNIER, R. 1937. Les Mammifères sauvages de l'Ouest africain et leur milieu. Paris, de Rudder.
- CIOFOLO, I., LE PENDU, Y., GODDER, A. 2000. Les Girafes du Niger, dernières girafes d'Afrique de l'Ouest. Rev. Ecol. (Terre Vie) 55 : 117-128.
- GIRAFFE CONSERVATION FOUNDATION. 2015. La giraffe d'Afrique. Guide de Conservation. Giraffe Conservation Foundation. <http://www.giraffeconservation.org>IUCN/SSC. 2008a. Strategic Planning for Species Conservation: A Handbook. Version 1.0. Gland, Switzerland: IUCN Species Survival Commission. 104 pp. Disponible en ligne à : http://cmsdata.iucn.org/downloads/scshandbook_2_12_08_compressed.pdf
- IUCN/SSC. 2008b. Strategic Planning for Species Conservation: An Overview. Version 1.0. Gland, Switzerland: IUCN Species Survival Commission. 22pp. Disponible en ligne à : http://cmsdata.iucn.org/downloads/scsoverview_1_12_2008_2.pdfIUCN/SSC 2013. Guidelines for Reintroductions and Other Conservation Translocations. Version 1.0. Gland, Switzerland, IUCN SSC. Disponible en ligne à : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2013-009.pdf>
- PROGRAMME RÉGIONAL PARC W / ECOPAS 2008. Mission d'appui technique pour la définition du PHVA (*Population and Habitat Viability Assessment*) de la population de Girafe d'Afrique de l'Ouest (*Giraffa camelopardalis peralta*) en vue de la formulation d'une stratégie de conservation. Programme Régional Parc W / ECOPAS (Ecosystèmes Protégés en Afrique Soudano-Sahélienne) 7 ACP RPR 742, Ouagadougou.

